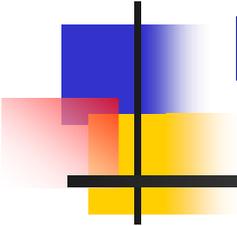
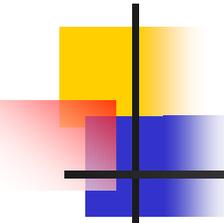


Mesurer l'impact des firmes multinationales



Dispositif envisagé
pour le moyen terme 2010-2015



Mesurer l'impact des firmes multinationales

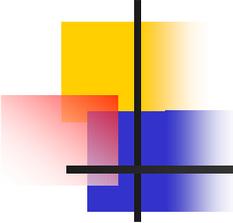
1. Repérer et observer les MNE

- Une harmonisation internationale indispensable
- Un dispositif national dans le sillage des travaux européens: EGR et FATS (foreign affiliates statistics)

2. Mesurer l'impact

- Bénéfique ou néfaste?
- Jusqu'à quel point l'économie dépend-elle des groupes internationaux?
 - Impact sur l'emploi et le niveau des salaires, sur la structure et la nature des échanges internationaux, sur les transferts de technologies, sur la localisation de la production, etc...

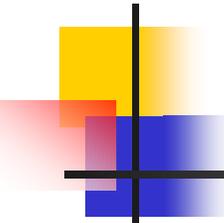
=> Beaucoup de questions, pas facile d'y répondre sans un dispositif multiforme



1. Mieux repérer les MNE

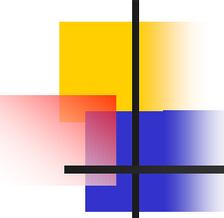
- Les firmes multinationales MNE= groupes internationaux
 - Actuellement groupes repérés par leur trace sur le territoire national
 - LIFI (substituée bientôt par la source DGI) et complétée par des sources diverses
- A terme le répertoire européen des groupes EGR identifiera les groupes européens et leurs filiales
 - harmoniser en Europe le mode de détermination de la tête de groupe et de sa nationalité (réflexion en cours)
 - Vers un identifiant unique
 - Task force UCI ultimate controlling institutional unit

=> Des enregistrements dans le futur répertoire statistique et des conséquences sur le profilage



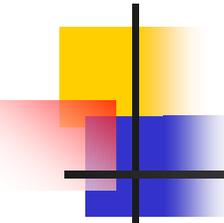
1. Observer les MNE : le règlement FATS et les enquêtes pilotes associées IFATS et OFATS

- Règlement FATS 2007 et ses deux modules
 - en vigueur en 2009 sur données 2007
 - Module inward : des variables de la statistique d'entreprise « classique », **données transmises**,
 - Module outward : quelques variables (ch.aff., nbre de salariés, nbre d'entreprises) concernant le groupe, ventilées par activité et zones géographiques, **dérogation jusqu'en 2011** (sur données 2009)
- Enquêtes pilotes complémentaires
 - en vue de tester un élargissement du règlement FATS pour un recueil plus « symétrique » d'information
 - La France a participé aux 2 opérations pilotes



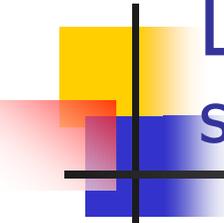
Les enquêtes pilotes

- IFATS : enquête « classique »
 - **Auprès de chaque filiale**
 - sur les **échanges intragroupes** des filiales résidentes de groupes étrangers
- OFATS : enquête d'un « nouveau type »
 - **Auprès de têtes de groupe sur l'ensemble de ses filiales**
 - Sur des variables de cadrage+ **échanges intragroupes**, par activité et zone, des filiales étrangères des groupes français
 - **Pour la France a été l'occasion de tester l'interrogation des groupes, en particulier pour répondre au règlement FATS**
- **Sur les échanges intragroupes : dispositif reste à étudier (inward et outward)**



Le dispositif actuel sur les filiales étrangères implantées en France

- La statistique d'entreprise fournit déjà : effectifs et comptes
 - production, rémunérations, valeur ajoutée, EBE, investissement, dépenses de recherche...
- Les statistiques de balance des paiements fournissent les échanges de biens et services, les dividendes versés à l'étranger
 - mais les échanges intragroupes ne sont pas isolés au sein des échanges totaux
- Mais ces informations ne sont pas appariées

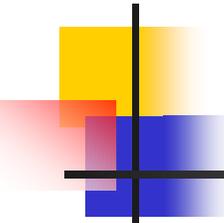


Le dispositif actuel

sur les implantations étrangères de groupes français

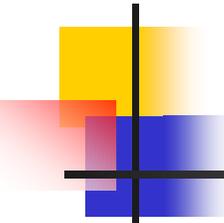
- L'enquête IDFE de la BdF, sur les investissements directs à l'étranger (apports en capital)
 - informations sur les filiales de premier rang, pour des opérations/ paiements transfrontaliers (déclaration obligatoire à la BdF)
 - ne permet pas de collecter de l'information sur le chiffre d'affaires, les frais de personnel, les bénéfices des filiales
- L'enquête « filiales » de la DGTPE
 - champ très partiel

= > nécessité de collecter l'information sur les filiales étrangères en interrogeant les groupes: OFATS aménagée



2. Mesurer l'impact ...il faudrait

- Avoir un dispositif d'observation pérenne
- Connaître les déterminants des implantations
- Analyser simultanément les différents aspects pour tenir compte des interdépendances
 - Études et indicateurs



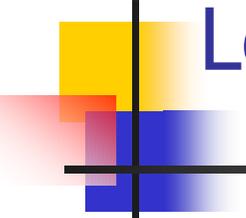
Mieux connaître les déterminants des implantations étrangères

- Les déterminants

- Conquérir des marchés
- Baisser des coûts de production
- Profiter de meilleurs régimes fiscaux ou d'incitations à investir

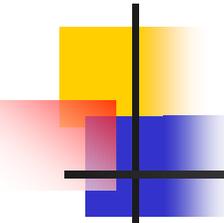
=> L'enquête sur les stratégies d'internationalisation

- Il existe un prototype d'enquête :
 - enquête pilote européenne sur une partie du questionnaire « international sourcing » dans 15 pays en 2007, testé partiellement en France
- Enquête qualitative
 - sur les activités de développement international et les délocalisations passées et à venir (les intentions), les motivations
- Pluriannuelle, pas encore de calendrier européen



Les mesures indirectes de certains impacts

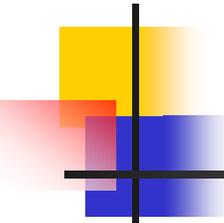
- Les mesures directes pas toujours possibles
- exemple des études pour mesurer l'impact sur l'emploi...
- En partant des données individuelles (*Aubert – Sillard puis suivants*) appariées DADS- LIFI- commerce extérieur au sein de la Base Longitudinale des Groupes, mais ne peuvent tenir compte d'effets indirects sur des sous-traitants,..
- En partant de données macroéconomiques (*Blanchet et alii*) : contribution des Δ imports et exports aux destructions d'emplois des secteurs qui perdent des emplois



Le rassemblement des données individuelles et des compétences au plan national

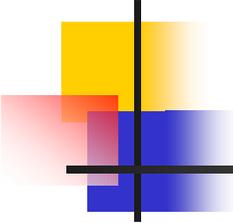
=> Intensifier la coopération avec la BDF

- pour obtenir toute l'info recueillies auprès des DDG (échanges de biens et services, transferts de revenus, autres opérations)
- Pour mieux estimer dans les comptes nationaux et dans la balance des paiements « les bénéfices réinvestis »
 - les bénéfices réinvestis en France par les groupes internationaux :
 - à partir des données INSEE de statistique d'entreprises
 - la part des bénéfices des groupes français réinvestis dans les filiales étrangères :
 - à partir de la future enquête outward, en recueillant l'information sur les bénéfices des groupes (part du groupe) au delà du règlement.



=>A l'INSEE, un expert mondialisation, à plein temps pendant 2 ou 3 ans

- Pour finaliser la réflexion sur le dispositif
 - *Échanges internationaux intragroupes?*
- Pour réaliser une première publication rassemblant les travaux sur le thème
 - Valoriser les résultats des différentes enquêtes (indicateurs pertinents)
 - OFATS remaniée
 - Stratégie d'internationalisation
 - Etudes directes et indirectes



Récapitulatif des nouvelles orientations

- L'inscription de l'appartenance à des groupes internationaux dans le répertoire statistique national
- OFATS annuelle auprès des groupes
- Enquête sur les stratégies d'internationalisation (tous les 3-5 ans)
- Un expert mondialisation, pour donner une impulsion
- Une coopération plus intense avec la BDF (balance des paiements)